

Publication de la note de service relative à la promotion de corps par liste d'aptitude pour l'année 2023

La note de service [SG/SRH/SDCAR/2023-343](#) du 24/05/2023 , relative à la **promotion de corps, par liste d'aptitude**, pour les personnels de certains corps relevant du ministère de l'Agriculture au titre de 2023, vient de paraître au sommaire B0 Agri du 25 mai.

A noter que la promotion pour l'accès au corps des ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement (IAE) est désormais traitée dans la présente note générale et ne fait plus l'objet d'une note spécifique.

Cette note concerne la promotion dans les corps suivants :

- Attachés d'administration de l'État ;
- Ingénieurs de l'agriculture et de l'environnement ;
- Assistants ingénieurs ;
- Ingénieurs d'études ;
- Ingénieurs de recherche ;
- Secrétaires administratifs ;
- Techniciens supérieurs du ministère de l'agriculture ;



SPAGRI

Syndicat des personnels du ministère de l'Agriculture
Administration centrale, DRAAF, DDI, Anses, ASP, Inao, IFCE, Infoma, CNPF

-Techniciens de formation et de recherche.

Calendrier, attention délais très resserrés :

15 juin 2023 : date limite pour vérifier votre situation individuelle auprès de votre gestionnaire de proximité

22 juin 2023 : date limite de remontée des propositions des chefs de service aux Igaps

Point important :

La note de service rappelle l'obligation faite aux directeurs et chefs de service d'informer les agents promouvables lorsqu'ils sont proposés à la promotion, mais aussi lorsqu'ils ne le sont pas et d'en expliquer les motifs.

[2023-343_final.pdf promotion au choix](#)